

Commune de La Chapelle en Vercors

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE CONSEIL MUNICIPAL Séance du 19 JUILLET 2017

L'an deux mil dix-sept le dix-neuf juillet, le Conseil Municipal de la Commune de La Chapelle en Vercors étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jacky CASASNOVAS, Maire.

Conseillers en exercice : **14** Conseillers présents : **12** Conseillers votants : **12**

Présents : CASASNOVAS Jacky ; BLANC René ; VAUSSENAT Bertrand ; BLANC Monique ; ; AUDEYER Daniel ; BREYTON Bernard ; BLAIN Marie-Claude ; VAN HUFFELEN Yolande ; ARRIBERT Denise ; POIZAT Roger ; ALLIER Gérard ; MONACI Marc

Absents : POILBLANC Alexandra ; REVOL Sébastien

Secrétaire de Séance : Monique BLANC

APPROBATION PROCES-VERBAL DU CONSEIL DU 21 JUIN 2017

Adopté (2 abstentions : Marc MONACI – pas lu le PV ; Daniel AUDEYER – absent lors de cette séance)

DÉCISION MODIFICATIVE N°3

Budget primitif – budget principal 2017

Suite à la vérification du budget 2017 par la Préfecture de la Drôme, il nous ait demandé la modification de certains articles :

- Article 66111 (intérêt de la dette) : +15 €
- Article 022 (dépenses imprévues) : -15 €
Mouvement lié à la participation du SDIS :
- Article 65548 : -13 007 €
- Article 6553 : +13 007 €

Adopté à l'unanimité.

ÉCOLE PRIMAIRE

Rythme scolaire

Monique BLANC informe les membres du conseil que la Directrice de l'Académie des Services de l'Education Nationale a validé la demande de la mairie de retrouver le rythme scolaire selon le modèle de la semaine de 4 jours.

Les horaires d'école pour la rentrée 2017 seront les suivants :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-11h30 et 13h30-16h30

Les Temps d'Activités Périscolaires sont donc supprimés et les mercredis libérés.

Modification du règlement intérieur de la garderie

Compte tenu des nouveaux horaires d'école, le service de garderie périscolaire est supprimé le mercredi matin.

La dernière commission des affaires scolaires avait relevé des difficultés d'inscription de dernière minute. Il est donc rajouté dans le règlement le paragraphe ci-dessous :

« Toutes modifications de planning doivent être mentionnées avant la veille 18h30. Les modifications le jour-même ne doivent être qu'exceptionnelles ; les heures annulées seront facturées (hors raisons médicales) ; le personnel se réserve le droit de refuser une inscription de dernière minute. »

Adopté à l'unanimité.

MAISON DES ASSOCIATIONS

Bertrand VAUSSENAT propose de reconduire les tarifs 2016-2017 de la Maison Des Associations pour la saison 2017-2018.

Il demande aussi au conseil municipal de réfléchir à l'année suivante aux tarifs appliqués à la Maison Pour Tous qui est le principal utilisateur du lieu.

PERSONNEL COMMUNAL

Création d'un poste contractuel à temps non complet pour Odile ROYANNAIS pour des missions auprès de la cantine, de l'entretien des locaux.

Adopté à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTIONS CONTRAT RURALITÉ - ÉTAT - DSIPL

Exercice 2017 :

✚ **Extension et réhabilitation de l'Office de Tourisme Intercommunal Vercors-Drôme 61 500 € sur 205 000 €**

✚ **Création d'un bâtiment d'accueil au camping municipal les Bruyères 16 665 € sur 55 550 € HT**

Adopté à l'unanimité.

DIVERS

Tour de table :

Roger POIZAT :

- demande la confirmation du commencement des **travaux de l'Office de Tourisme** en fin d'année. Le maire confirme que le permis de construire, le financement à hauteur de 80%, les accords avec la CCRV et le maître d'œuvre sont fixés.
- Exprime son soulagement d'avoir vu les **quilles enlevées à l'entrée du village** côté Vassieux, il a trouvé cela dangereux. Monsieur le Maire explique que cette réalisation temporaire était conforme à la largeur de voie réglementaire et que l'objectif était de faire ralentir les véhicules. Nous restons dans l'attente des données chiffrées comparatives du service routes du Département.
- Demande des précisions sur **le désherbage** réalisé dans le village (cimetière/rues). Monsieur le Maire informe du désherbage manuel (prend beaucoup de temps), et du désherbage au brûleur dans le reste du village. Recherche d'informations sur un désherbeur mécanique.

Bernard BREYTON : Monsieur le Maire informe Bernard BREYTON d'un courrier renvoyé par Odile BARBOTIN et Jacques DAVID au sujet de l'utilisation du terrain communal de Loscence attendant à l'église.

Gérard ALLIER : Une partie des jeux du **jardin de ville** est installée, en attente de la tyrolienne. Retard du fournisseur. Faire passer l'organisme de contrôle une première fois pour pouvoir ouvrir une partie des jeux, puis une deuxième pour la tyrolienne ? Négociation avec le fournisseur. Rajout d'un point d'eau potable et de points d'éclairage public. La cascade est alimentée par la source de Font Claire. Nous restons en attente des tables PMR, de l'enrobée impasse des Edelweiss et de l'entrée PMR de la piscine.

Bertrand VAUSSENAT :

- Projet de Territoire de la CCRV en cours. Les communes sont sollicitées pour participer aux réunions de travail pour élaborer les priorités.
- 14 juillet – concert Festival des Chapelle-feu d'artifice-bal : remerciements aux services techniques. Beau feu d'artifice. Mais demande d'être très présent le jour-même. Bertrand VAUSSENAT ne souhaite pas organiser le feu d'artifice de 2018.
- Vélo à Assistance Electrique : pas mis en place cette saison car difficultés d'approvisionnement du prestataire et difficultés de stockage et d'assurance pour la mairie. Reporté à la saison 2018.
- Forum des associations de la CCRV qui aura lieu à La Chapelle en Vercors le 9 septembre 2017, à la salle polyvalente. Un intervenant sera présent le matin autour de différents thèmes pour les associations. Ouverture au public l'après-midi + remise de prix du sportif le plus méritant.

Daniel AUDEYER :

- **Le jeu de boules** de Loscence est prêt. Ouvert à tous.
- Réunion avec Monsieur Christan MORIN, Conseiller Départemental et les propriétaires forestiers pour la mise en place d'un plan triennal **d'aide à la plantation des dessertes forestières** pour les petits propriétaires. Bertrand VAUSSENAT exprime la nécessité de faire respecter au exploitants forestiers leur obligation de remise en état des chemins forestiers.

Monique BLANC :

- **Evaluation positive des Botaniques** le 27 juin. Elle remercie infiniment les bénévoles pour le travail qu'ils réalisent.
- **Cérémonie du 25 juillet** : une demande a été faite auprès des parents d'élèves pour que des enfants viennent déposer des roses au pied du mur des fusillés.

INTERVENTION DU PUBLIC

Le Maire a ensuite donné la parole à 2 délégués de parents d'élèves et 1 parent d'élèves présents. Ils ont exprimé leur inquiétude pour la rentrée scolaire 2017-2018 quant à la garde des enfants le mercredi matin.

La séance est levée à 21h20

Le Maire,

Le secrétaire,